
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Procès-verbal de la **réunion statutaire** de l'Assemblée générale du SPUQ **2019-2020**, tenue le jeudi 11 juin 2020, à 9 h 30, en webinaire.

Ordre du jour

1. Élection à la présidence d'assemblée
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de la réunion statutaire de l'Assemblée générale du SPUQ 2018-2019 tenue le vendredi 3 mai 2019
4. Rapport du Comité exécutif
5. Rapports de représentantes, représentants professoraux aux instances de l'UQAM
 - 5.1 Rapport d'une représentante, d'un représentant professoral à la Sous-commission des ressources
 - 5.2 Rapport d'une représentante, d'un représentant professoral à la Commission des études
 - 5.3 Rapport d'une représentante, d'un représentant professoral au Conseil d'administration
6. États financiers et prévisions budgétaires
 - 6.1 États financiers 2019-2020
 - 6.2 Prévisions budgétaires 2020-2021
 - 6.3 Nomination des vérificateurs pour l'exercice budgétaire 2020-2021
7. Élections au Comité exécutif et au Conseil exécutif du SPUQ
 - 7.1 Comité exécutif (3^e vice-présidence, secrétariat général)
 - 7.2 Conseil exécutif (représentantes, représentants de la Faculté des arts et de la Faculté des sciences humaines)
8. Situation de pandémie : demandes du SPUQ au gouvernement du Québec
9. Situation de pandémie : demandes du SPUQ et réponses de la direction
10. Divers

1. Élection à la présidence d'assemblée

Le président du Syndicat, Michel Lacroix, souhaite la bienvenue aux participantes, participants à la réunion de l'Assemblée générale.

Sur proposition de Michel Lacroix, appuyée par Geneviève Hervieux, Marie-Cécile Guillot, qui accepte, est élue présidente d'assemblée.

2. Adoption de l'ordre du jour

La présidente d'assemblée invite les participantes, participants à prendre connaissance du projet d'ordre du jour apparaissant au dossier de la réunion.

Sur proposition de Julia Poyet, appuyée par Lucie Robert, l'ordre du jour est adopté.

3. Adoption du procès-verbal de la réunion statutaire de l'Assemblée générale du SPUQ 2018-2019, tenue le vendredi 3 mai 2019

Sur proposition de Lise Bessette, appuyée par Carlo Carbone, le procès-verbal de la réunion statutaire de l'Assemblée générale du SPUQ 2018-2019, tenue le vendredi 3 mai 2019, est adopté sans modification.

4. Rapport du Comité exécutif

La parole est donnée au président, Michel Lacroix, suivi des 1^{re} et 2^e vice-présidentes, Henriette Bilodeau et Geneviève Hervieux, qui présentent le rapport du Comité exécutif du SPUQ 2019-2020. (Voir le document en annexe.)

20AG484 RAPPORT DU COMITÉ EXÉCUTIF DU SPUQ 2019-2020

Proposition du Comité exécutif

ATTENDU le rapport du Comité exécutif du SPUQ présenté en séance par Michel Lacroix, président, Henriette Bilodeau, 1^{re} vice-présidente et Geneviève Hervieux, 2^e vice-présidente;

IL EST RÉSOLU QUE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE :

REÇOIVE le rapport du Comité exécutif du SPUQ 2019-2020.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5. Rapports de représentantes, représentants professoraux aux instances de l'UQAM

5.1 Rapport d'une représentante, d'un représentant professoral à la Sous-commission des ressources

Le professeur Jean-Hugues Roy informe l'Assemblée générale que depuis les dernières années, la Sous-commission des ressources (SCR) joue un rôle plus actif en ce qui concerne la répartition des charges d'enseignement en raison de l'abolition du GTMEC (Groupe de travail sur le modèle des enveloppes de charges) et parce qu'elle s'est vue confier l'attribution des dégrèvements de recherche lors du renouvellement de la convention collective.

Il mentionne que le processus d'attribution des postes de professeur.es s'est délesté de l'étape de consultation des doyen.nes, qui sont interpellés au besoin, ce qui permet, entre autres, de respecter les prérogatives des départements en matière d'embauche. On apprend que la SCR a examiné 53 demandes de postes et en a octroyé 25 pour l'année 2020-2021.

Pour les dégrèvements de recherche, attribués en avril dernier pour l'année 2021-2022, la SCR a reçu 80 demandes : 30 dégrèvements ont été attribués et dix, placés sur une liste d'attente.

Jean-Hugues Roy souligne le rôle critique joué par la SCR relativement à la répartition des charges d'enseignement. Il rappelle s'être opposé à l'enveloppe de charges d'enseignement proposée l'an dernier et bien que l'insatisfaction à cet égard soit toujours présente cette année, elle ne se reflète pas dans son adoption à l'unanimité. Cependant, étant donné les circonstances exceptionnelles actuelles, la SCR s'est donné le pouvoir de faire un suivi au cours de l'automne et de l'hiver sur la répartition des enveloppes de charges 2020-2021.

20AG485 Rapport d'une représentante, d'un représentant professoral à la Sous-commission des ressources

Proposition du Comité exécutif

ATTENDU le rapport du professeur Jean-Hugues Roy, représentant du corps professoral à la Sous-commission des ressources;

IL EST RÉSOLU QUE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE :

REÇOIVE le rapport du professeur Jean-Hugues Roy, représentant du corps professoral à la Sous-commission des ressources, et remercie les représentantes et représentants professoraux à cette instance pour leur implication.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5.2 Rapport d'une représentante, d'un représentant professoral à la Commission des études

Le professeur Christophe Hohlweg fait état des dossiers ayant requis une attention particulière de nos représentants à la Commission des études (CÉ) dont la révision majeure de la politique n° 10 « Politique de la recherche et de la création ». Il souligne la qualité du travail effectué par le comité de révision de la politique, d'une part, et la nécessité d'être attentifs aux ajustements à apporter particulièrement à l'annexe 1 sur les structures de gouvernance de la recherche et de la création pour les simplifier et les rendre plus transparents, d'autre part.

On apprend qu'en 2019-2020, la Commission des études a recommandé au Conseil d'administration la scission d'un Département en deux départements dans l'optique de favoriser la réalisation de leurs projets académiques respectifs; il est mentionné qu'il s'agit d'un gain certain pour l'université.

Une grande partie des dossiers traités concerne les modifications de programme et la création de nouveaux programmes. Nos représentants à la CÉ ont, à plusieurs reprises, demandé au vice-recteur à la Vie académique de veiller à ce que le Service de soutien académique (SSA) soutienne réellement les porteurs de dossiers dans leur préparation, sans se substituer à la CE en préjugant de leurs contenus. Christophe Hohlweg invite les collègues qui éprouvent des difficultés avec ce service à en informer l'un des commissaires professoraux.

On apprend que les commissaires ont accueilli favorablement l'initiative de la rectrice, Magda Fusaro, d'introduire systématiquement le point « discussions stratégiques » à l'ordre du jour des réunions de la CÉ. Cette initiative permet des discussions de nature académique dont la visée n'est pas immédiate (p. ex. discussions sur le recrutement, l'environnement ou l'éducation inclusive).

Christophe Hohlweg mentionne que l'année s'est terminée sur la plateforme ZOOM et avec une multitude de réunions extraordinaires afin de faire face à la situation sanitaire. Les dernières recommandations de la CE reflètent les tensions entre les intérêts, souvent complémentaires, mais parfois divergents, des personnels enseignants, des étudiant.es et de l'administration. On apprend qu'il a été particulièrement difficile pour les professeurs commissaires de se faire entendre par la direction sur la reconnaissance des contraintes et du travail supplémentaire associés au passage des cours en présentiel en mode à distance. Il conclut que les commissaires suivront ce dossier au cours de l'été pour que la direction mette en place le meilleur soutien possible à l'exercice de notre profession.

20AG486 Rapport d'une représentante, d'un représentant professoral à la Commission des études

Proposition du Comité exécutif

ATTENDU le rapport du professeur Christophe Hohlweg, représentant du corps professoral à la Commission des études;

IL EST RÉSOLU QUE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE :

REÇOIVE le rapport du professeur Christophe Hohlweg, représentant du corps professoral à la Commission des études, et remercie les représentantes et représentants professoraux à cette instance pour leur implication.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5.3 Rapport d'une représentante, d'un représentant professoral au Conseil d'administration

Le professeur Louis-Claude Paquin fait état de la contribution des représentants professoraux au Conseil d'administration (CA). Il rappelle que deux séances du CA ont été soustraites du calendrier 2019-2020. La tendance de la Direction à promouvoir l'efficacité comme valeur de travail s'est confirmée, et le commissaire s'inquiète de la voir surplomber celle du débat. Il se réjouit d'entendre de la part de ses collègues commissaires à la Sous-commission des ressources et à la Commission des études que des débats ont toujours cours dans ces instances, car, au CA, la présidente semble vouloir faire les choses rapidement.

Il rappelle que le Conseil d'administration a accueilli cette année deux nouvelles membres professeures tout en soulignant leur compétence, leur fougue et le regard neuf qu'elles apportent dans l'analyse des dossiers. Louis-Claude Paquin remercie les collègues qui l'ont accueilli au début de son premier mandat et il invite les membres du corps professoral à considérer un passage au Conseil d'administration dans leur cheminement de carrière.

L'adoption de la Politique n° 42 « Politique sur le harcèlement psychologique » a révélé une fois de plus les problèmes causés par l'interférence entre le travail du Comité de révision de la politique institutionnelle et celui du Service des affaires juridiques qui ont nécessité une intervention musclée de la part des membres professeur.es au CA pour obtenir une prolongation d'un mois permettant au Comité de révision de poursuivre le travail. Sur la question de l'étanchéité entre les vice-rectorats et le Bureau d'intervention et de prévention du harcèlement (BIPH), à l'instar du Comité exécutif du SPUQ, les trois commissaires au CA ont appelé à plus d'étanchéité, mais la direction réitère que ce rattachement favorise la bonne gestion. Cependant, le commissaire constate que les problèmes, maintes fois annoncés, sont désormais observables.

Sur le plan budgétaire, le commissaire salue le choix de la direction d'abandonner les coupes paramétriques (non-remplacement de personnes absentes), en revanche, il déplore qu'on persiste à demander aux groupes de procéder eux-mêmes à la réduction des dépenses. Par ailleurs, le commissaire attire l'attention sur la difficulté d'établir des prédictions financières à partir du taux d'inscriptions des étudiant.es puisqu'il ne s'agit pas d'une donnée stable. Concernant le recrutement des étudiant.es, il alerte de certaines velléités de délocalisation du campus de l'UQAM qui aurait pour conséquence de priver de sa clientèle d'autres universités et souhaite que les membres restent vigilants sur cet enjeu.

Sur le plan des mauvaises habitudes à corriger : il s'est développé une incompréhension du rôle du CA et de la CE. Ce fut le cas aux deux dernières suspensions de règlements dues à la situation sanitaire. Les membres du CA ne reçoivent pas de comptes rendus des délibérés de la CE, mais on leur demande de ne pas reprendre les débats, pourtant les commissaires à ces deux instances constatent les mêmes enjeux. L'un de ceux-ci a retenu l'attention du commissaire : lorsqu'il a été question de « devoir » enregistrer les séances de cours, la notion de devoir apportant la possibilité pour l'employeur de sanctionner en cas de manquement. Toute la question du consentement et du droit à l'image était soulevée, et le commissaire déplore que les débats aient été précipités.

En terminant, il félicite les démarches de la rectrice pour la recherche de financement extérieur. Cependant, il déplore que le poste de vice-recteur,

vice-rectrice à la Recherche et à la Création ait perdu son caractère électif.

20AG487 Rapport d'une représentante, d'un représentant professoral au Conseil d'administration de l'UQAM

Proposition du Comité exécutif

ATTENDU le rapport du professeur Louis-Claude Paquin, représentant du corps professoral au Conseil d'administration de l'UQAM;

IL EST RÉSOLU QUE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE :

REÇOIVE le rapport du professeur Louis-Claude Paquin, représentant du corps professoral au Conseil d'administration de l'UQAM, et remercie les représentantes et le représentant professoraux à cette instance pour leur implication.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6. États financiers et prévisions budgétaires

6.1 États financiers 2019-2020

Le trésorier, Daniel Chapdelaine, présente l'état des produits et charges budgétés et réalisés pour la période du 1^{er} avril 2019 au 31 mars 2020. Il attire l'attention sur quelques postes budgétaires, puis fait le lien avec le rapport des vérificateurs.

20AG488 RAPPORT DES VÉRIFICATEURS

Proposition du Conseil exécutif

ATTENDU la vérification effectuée par Deloitte, comptables agréés;

ATTENDU les états financiers déposés en séance;

IL EST RÉSOLU QUE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE :

REÇOIVE le Rapport des vérificateurs ainsi que les états financiers vérifiés du Syndicat des professeurs et professeures de l'Université du Québec à Montréal au 31 mars 2020.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6.2 Prévisions budgétaires 2020-2021

Le trésorier présente les prévisions budgétaires pour la période du 1^{er} avril 2020 au 31 mars 2021 en fournissant des explications sur quelques postes budgétaires au regard des prévisions 2019-2020 et au regard du budget réalisé en 2019-2020.

20AG489 PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2020-2021

Proposition du Conseil exécutif

ATTENDU le projet de prévisions budgétaires 2019-2020 préparé par le trésorier, Daniel Chapdelaine;

ATTENDU les explications fournies;

ATTENDU les discussions tenues en séance;

IL EST RÉSOLU QUE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE :

ADOPTE le projet de prévisions budgétaires 2020-2021, couvrant la période du 1^{er} avril 2020 au 31 mars 2021, tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6.3 Nomination des vérificateurs pour l'exercice budgétaire 2020-2021

20AG490 NOMINATION DES VÉRIFICATEURS POUR L'EXERCICE FINANCIER 2020-2021

Proposition du Conseil exécutif

IL EST RÉSOLU QUE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE :

DÉSIGNE Deloitte, comptables agréés, pour la vérification annuelle des états financiers du SPUQ pour l'exercice financier 2020-2021.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

7. Élections au Comité exécutif et au Conseil exécutif du SPUQ

Sur proposition de Frédéric Fournier, appuyée par Mélissa Bissonnette Marie-Cécile Guillot, qui accepte, est élue présidente d'assemblée. Sur proposition de Mario Houde, appuyée par Jean Horvais, Henriette Bilodeau, qui accepte, est élue secrétaire d'élections.

La secrétaire d'élections fait la présentation de la procédure d'élection. Elle rappelle que les membres du Comité exécutif sont élus par l'ensemble du corps professoral, alors que les membres du Conseil exécutif sont élus par les collègues de leur Faculté respective. L'élection se fera à scrutin secret à l'aide du logiciel Lime Survey.

La présidente d'assemblée demande si d'autres personnes souhaitent déposer leur candidature. Par la suite, elle met fin à la période de mise en candidature.

Au Comité exécutif

3 ^e vice-présidence	Louis Gaudreau, professeur École de travail
Secrétariat général	Catherine Gosselin, professeure Département d'éducation et formation spécialisées

Au Conseil exécutif :

Faculté des arts	Itay Sapir, professeur Département d'histoire de l'art
Faculté des sciences humaines	Julia Poyet, professeure Département d'histoire

La présidente d'assemblée demande si d'autres personnes souhaitent se porter candidates. Par la suite, elle met fin à la période de mise en candidature.

Les personnes ayant soumis leur candidature à des postes du Comité exécutif et du Conseil exécutif sont ensuite invitées à présenter les raisons qui les ont amenées à vouloir rejoindre les instances du SPUQ.

La présidente d'élection invite les membres du SPUQ à procéder au vote secret à partir d'un lien envoyer par courriel donnant accès à LimeSurvey.

Les résultats suivants sont proclamés :

Au Comité exécutif

À la 3^e vice-présidence

Louis Gaudreau :	Votes pour :	91
	Votes contre :	2
	Abstentions :	2

Louis Gaudreau est déclaré élu.

Au secrétariat général

Catherine Gosselin :	Votes pour :	94
	Vote contre :	0
	Abstention :	1

Catherine Gosselin est déclarée élue.

Au Conseil exécutif

Faculté des arts

Itay Sapir:	Votes pour :	13
	Vote contre :	1
	Abstention :	1

Itay Sapir est déclaré élu.

Faculté des sciences humaines

Julia Poyet :	Votes pour :	19
	Vote contre :	0
	Abstention :	1

Julia Poyet est déclarée élue.

8. Situation de pandémie : demandes du SPUQ au gouvernement du Québec

Trois étapes sont proposées pour contextualiser le projet de résolution.

Étape 1 : Situation actuelle et scénario de l'automne 2020

Le président rappelle la résolution adoptée à l'Assemblée générale extraordinaire du 28 mai 2020 relativement aux dispositions pour assurer un enseignement de qualité et préserver nos conditions de travail. Il résume les démarches du Comité exécutif, dont de multiples rencontres avec des professeur.es et maîtres de langue parents ou proches aidant.es, et avec les directions de départements et de programmes, ayant permis de dresser la liste des problèmes liés à la situation actuelle (p. ex. surcharge de travail, difficulté de conciliation vie professionnelle/vie personnelle, problème pour la santé et l'ergonomie, contexte de réalisation des examens, cours asynchrones, situation des étudiant.es internationaux, licences, personnel de soutien) et de la présenter à la rectrice et au vice-recteur au Développement humain et organisationnel. Le Comité exécutif n'a reçu à ce jour aucune réponse de leur part, sauf la possibilité de circuler librement (sans formulaire d'autorisation) dans l'université et d'accéder aux bibliothèques. On apprend que la direction a préféré recourir à des comités de pilotage — ne comprenant aucun.e professeur.e et menant des consultations sans respecter le cadre officiel — pour proposer des solutions, alors que le recours à l'expertise des professeur.es et maîtres de langue nous paraît indispensable pour trouver des solutions à la crise actuelle. Le

Comité exécutif s'indigne de la lenteur, de l'indifférence et de l'opacité de la direction par rapport aux demandes du corps professoral et aux scénarios envisagés par le SPUQ pour pallier les difficultés.

On apprend que le 29 mai dernier, le président participait à une rencontre avec le ministre de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur organisée par la Fédération québécoise des professeures et professeurs d'université (FQPPU). Cette rencontre a permis de confirmer la hausse du financement pour l'éducation supérieure pour l'année budgétaire 2019-2020. Les président.es des syndicats ont saisi l'occasion pour exposer les effets de la surcharge de travail, en enseignement et dans les services à la collectivité, qu'occasionne la situation actuelle, et les grandes difficultés subséquentes pour la poursuite de la recherche d'une part, et leur crainte d'une hausse du taux de décrochage chez les étudiant.es, d'autre part. Pour tenter de pallier cette situation, ils ont demandé un financement ciblé permettant de dégager les professeur.es et les maîtres de langue et d'engager des auxiliaires d'enseignement. Le ministre s'est montré ouvert, et a demandé une estimation du coût de cette demande; la FQPPU a envoyé, le 5 juin, une lettre au ministre détaillant les demandes dont le coût global s'élève à 79 millions dont un peu plus de 8,8 millions pour l'UQAM.

Lors de cette réunion, les président.es des syndicats ont également abordé l'objectif proposé par le ministre de favoriser la présence de 30 à 50 % d'étudiant.es sur les campus, il s'avère que ce n'était pas une directive ministérielle, mais plutôt un souhait visant à prévenir le décrochage. Le ministre a réitéré que les universités étaient autonomes en ce qui concerne les modalités d'enseignement. Ainsi, en ce qui concerne l'UQAM, les décisions de la Commission des études ou du Conseil d'administration demeurent inchangées.

Étape 2 : Compte rendu des rencontres avec les professeur.es parents, les professeur.es proches aidant.es

La situation de pandémie et de confinement s'est avérée difficile pour l'ensemble du corps professoral de l'UQAM et il est apparu nécessaire de mieux comprendre la situation vécue par les professeur.es parents de jeunes enfants ou proches aidant.es qui ne peuvent repousser leurs responsabilités familiales pour assumer leurs responsabilités professionnelles. À cet égard, une série de rencontres animées par cinq membres du Conseil et du Comité exécutif du SPUQ (Dinaïg Stall, Vincent Romani, Frédéric Fournier, Michèle Nevert et Michel Laporte) a permis de recueillir les témoignages de quatre-vingt-cinq professeur.es et maîtres de langue parents de jeunes enfants ou proche aidant.es ayant la responsabilité d'enfants, d'adolescent.es ou d'adultes dépendant.es ou ayant des besoins spécifiques et demandant un suivi personnalisé.

Dinaïg Stall, de l'École supérieure de théâtre et Vincent Romani, du Département de science politique résumant les propos illustrant la double contrainte vécue par les professeur.es et les maîtres de langue rencontrés et mettant en évidence les besoins devant être comblés pour surmonter les difficultés inhérentes à leur situation parentale ou de proche-aidant.e. (Voir le [n° 312 du SPUQ-Info pour une synthèse des rencontres.](#))

Le président remercie les professeur.es Dinaïg Stall, Vincent Romani, Frédéric Fournier, Michèle Nevert et Michel Laporte pour le travail effectué et pour le rapport qui met en évidence la dégradation de nos conditions de travail et qui souligne les difficultés spécifiques, structurelles et collectives des professeur.es et maîtres de langue parents de jeunes enfants ou proches aidant.es. Il souligne que le rapport synthèse propose la création d'un comité parents et proches aidant.es et invite toutes les personnes intéressées à y participer à écrire au SPUQ.

Étape 3 : Contextualisation des projets de résolution

Le président précise qu'en contexte de pandémie, les demandes de la direction sont inacceptables tant du point de vue syndical, pédagogique,

universitaire que social et conduisent à nous interroger sur la manière de conserver la rigueur essentielle à notre travail.

Il propose d'interpeler, en premier lieu, le gouvernement du Québec qui a imposé aux universités de maintenir l'enseignement, modifiant ainsi nos conditions de travail, sans proposer de mesures spécifiques pour nous aider à relever les défis de la persévérance aux études en temps de pandémie et de la généralisation de la formation à distance.

En deuxième lieu, il importe de signaler notre mécontentement à la direction de l'UQAM face à l'absence de soutien concret et de l'inciter à entreprendre une négociation afin d'élaborer des solutions permettant de répondre aux situations vécues par les professeur.es et les maîtres de langue.

20AG491 SITUATION DE PANDMIE : DEMANDES DU SPUQ AU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

ATTENDU la résolution de l'Assemblée générale du SPUQ tenue le 28 mai 2020 : « Automne 2020 : Dispositions pour assurer un enseignement de qualité et préserver les conditions de travail » qui demande entre autres :

- de garantir le soutien d'auxiliaires d'enseignement, de conseillers pédagogiques et de technopédagogues [...];
- de reconnaître dans la tâche d'enseignement que tout cours adapté pour la formation à distance dans le cadre de la pandémie entraîne une charge supplémentaire de 50 % en termes de crédits accordés à la professeure, au professeur ou maître de langue;
- d'alléger (sans conséquence de « dette ») la charge d'enseignement pour l'année 2020-2021, à titre exceptionnel, pour les professeur.es et maîtres de langue ayant des enfants à charge ou des proches qui requièrent des soins;
- de supprimer toute dette de cours pour l'année 2020-2021 pour les professeur.es et maîtres langue qui ont vu leurs cours annulés ou qui ont été dans l'obligation de se retirer de leurs cours d'été, étant données la surcharge de travail occasionnée par les conséquences de la pandémie à la fin de la session d'hiver 2020 ainsi que les difficultés de conciliation vie personnelle/vie professionnelle;
- de prolonger d'une année les dégrèvements à l'embauche pour les professeur.es en début de carrière;
- de garantir la création d'un fonds COVID-19 pour les dépenses occasionnées par le télétravail liées à l'enseignement, à la recherche et aux services aux collectivités (fournitures de bureau, équipement audio et vidéo, etc.), afin de réduire les risques sur la santé associés au télétravail, ceci à la hauteur de 2 500 \$ par professeur.e et maître de langue;

ATTENDU les demandes adressées par la Fédération québécoise des professeures et professeurs d'université (FQPPU) au gouvernement du Québec dans sa lettre du 5 juin 2020;

ATTENDU le rapport synthèse, effectué en séance, des rencontres avec les professeur.es et maîtres de langue parents de jeunes enfants ou proches aidant.es réitérant la nécessité absolue d'un allègement de leur tâche;

IL EST RÉSOLU QUE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU SPUQ :

- REÇOIVE le rapport synthèse sur la situation particulière des professeur.es et maîtres de langue parents de jeunes enfants ou proches aidant.es effectué en séance;
- DEMANDE au ministre de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur de fournir à la direction de l'UQAM la capacité financière d'accéder aux demandes légitimes d'allègement de la tâche;
- INVITE la présidente de l'Université du Québec à appuyer les demandes du SPUQ, du Comité de liaison intersyndical des professeures et professeurs du réseau de l'Université du Québec (CLIUQ) et de la FQPPU auprès du gouvernement;
- APPUIE toutes les démarches entreprises par la direction de l'UQAM auprès du gouvernement du Québec pour assurer un enseignement de qualité et préserver les conditions de travail du corps professoral uqamien.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9. Situation de pandémie : demandes du SPUQ et réponses de la direction

SITUATION DE PANDÉMIE : DEMANDES DU SPUQ ET RÉPONSES DE LA DIRECTION

Proposition du Conseil exécutif

- ATTENDU la résolution « Automne 2020 : Dispositions pour assurer un enseignement de qualité et préserver les conditions de travail » adoptée le 28 mai 2020;
- ATTENDU le rapport synthèse effectué en séance des rencontres avec les professeur.es et maîtres de langue parents de jeunes enfants ou proches aidant.es réitérant la nécessité absolue d'un allègement de leur tâche;
- ATTENDU l'absence de reconnaissance des problèmes décrits dans la résolution susmentionnée et dans les messages du Comité exécutif adressés à la direction;
- ATTENDU l'absence de réponse aux demandes formulées par le SPUQ en Comité des relations de travail et dans la résolution susmentionnée;
- ATTENDU l'urgence de la situation;

IL EST RÉSOLU QUE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU SPUQ :

- CONDAMNE la direction de l'UQAM pour l'absence de reconnaissance des difficultés causées par la situation actuelle dans l'accomplissement des composantes de la tâche dans le contexte actuel;
- EXIGE que la direction négocie avec le SPUQ des solutions concrètes à la surcharge de travail, aux problèmes de conciliation vie personnelle/vie familiale et aux difficultés du télétravail.

Des membres souhaitent que soit balisée la formation à distance et soulignent que les cours en ligne nécessitent plus de temps de préparation. Des membres s'inquiètent de l'impact de la surcharge de travail sur la santé des professeur.es et maîtres de langue. Il est mentionné que ces préoccupations seront présentées dans une prochaine réunion du Comité des relations de travail.

La discussion met en évidence la nécessité de débloquer les fonds et de les distribuer avant la session d'automne pour optimiser leur utilisation. Un amendement à l'amiable est apporté à la résolution.

Amendement à l'amiable

On convient d'ajouter à la résolution : « EXIGE que la direction de l'UQAM accorde dès maintenant un budget supplémentaire de 25 % afin d'embaucher immédiatement des auxiliaires d'enseignement en vue de la session d'automne 2020 ».

Des membres déplorent le manque de communication relativement aux comités de pilotage mis en place par la direction de l'UQAM. Le président confirme l'opacité qui entoure ces comités de travail.

Amendement

Il est proposé par Chantal Arousseau, appuyée par Oumar Kane, d'ajouter les deux éléments suivants : « CONDAMNE la direction pour l'absence de vision sur les multiples et graves conséquences à moyen ou à long terme sur les trois composantes de la tâche, sur les programmes d'études, sur la rétention des personnes de tous les groupes qui composent notre collectivité (professeur.es, chargé.es de cours, personnel de soutien et étudiant.es) sur les mois et les années à venir, conséquences qui seront inévitablement aggravées par son manque d'écoute et d'action immédiate pour atténuer les difficultés de la session en ligne de l'automne 2020 » et « TIENNE compte de l'incertitude qui plane aussi sur la session d'hiver 2021 »;

ADOPTE A LA MAJORITE

Le vote sur la résolution est demandé.

20AG492 SITUATION DE PANDÉMIE : DEMANDES DU SPUQ ET RÉPONSES DE LA DIRECTION

Proposition du Conseil exécutif

ATTENDU la résolution « Automne 2020 : Dispositions pour assurer un enseignement de qualité et préserver les conditions de travail » adoptée le 28 mai 2020;

ATTENDU le rapport synthèse effectué en séance des rencontres avec les professeur.es et maîtres de langue, parents de jeunes enfants ou proches aidant.es, réitérant la nécessité absolue d'un allègement de leur tâche;

ATTENDU l'absence de reconnaissance des problèmes décrits dans la résolution susmentionnée et dans les messages du Comité exécutif adressés à la direction;

ATTENDU l'absence de réponse aux demandes formulées par le SPUQ en Comité des relations de travail et dans la résolution susmentionnée;

ATTENDU l'urgence de la situation;

IL EST RÉSOLU QUE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU SPUQ :

CONDAMNE la direction de l'UQAM pour l'absence de reconnaissance des difficultés causées par la situation actuelle dans l'accomplissement des composantes de la tâche dans le contexte actuel;

- CONDAMNE** la direction pour l'absence de vision sur les multiples et graves conséquences à moyen ou à long terme sur les trois composantes de la tâche, sur les programmes d'études, sur la rétention des personnes de tous les groupes qui composent notre collectivité (professeurs.es, chargés.es de cours, personnel de soutien et étudiants.es) sur les mois et les années à venir, conséquences qui seront inévitablement aggravées par son manque d'écoute et d'action immédiate pour atténuer les difficultés de la session en ligne de l'automne 2020;
- TIENNE** compte de l'incertitude qui plane aussi sur la session d'hiver 2021;
- EXIGE** que la direction négocie avec le SPUQ des solutions concrètes à la surcharge de travail, aux problèmes de conciliation vie personnelle/vie familiale et aux difficultés du télétravail;
- EXIGE** que la direction de l'UQAM accorde dès maintenant un budget supplémentaire de 25 % afin d'embaucher immédiatement des auxiliaires d'enseignement en vue de la session d'automne 2020.

ADOPTÉE À UNANIMITÉ

10. Divers

20AG493 REMERCIEMENTS ADRESSÉS À MICHEL LAPORTE

Michèle Nevert soumet une motion de remerciements

ATTENDU le départ à la retraite de Michel Laporte, professeur, ex-directeur de l'École supérieure de théâtre et ex-1^{er} vice-président du SPUQ;

IL EST RÉSOLU QUE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE du SPUQ, au nom de l'ensemble du corps professoral actif et retraité :

REMERCIE l'infatigable négociateur du SPUQ, Michel Laporte, pour son engagement syndical, sa profonde humanité, son acharnement constant et vigoureux à la protection des conditions d'exercice de la tâche professorale;

Et lui

SOUHAITE une retraite longue et heureuse.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Le président remercie une ancienne présidente d'assemblée, la professeure Lucie Robert du Département d'études littéraires pour son engagement syndical.

Levée de la réunion à 12 h 36.

Le président,

La secrétaire générale,

Michel Lacroix

Catherine Gosselin

Liste des documents présentés (Assemblée générale du SPUQ, jeudi 11 juin 2020)

1. Projet d'ordre du jour
2. Procès-verbal de la réunion statutaire de l'Assemblée générale du SPUQ 2018-2019, tenue le 3 mai 2019
3. Procès-verbal de la réunion extraordinaire de l'Assemblée générale du SPUQ 2019-2020, tenue le 28 mai 2020
4. SPUQ, projet de résolution : « Rapport du Comité exécutif du SPUQ 2019-2020 »
5. SPUQ, projet de résolution : « Rapport d'une représentante, d'un représentant professoral à la Sous-commission des ressources »
6. SPUQ, projet de résolution : « Rapport d'une représentante, d'un représentant professoral à la Commission des études »
7. SPUQ, projet de résolution : « Rapport d'une représentante d'un représentant professoral à la Sous-commission des ressources »
8. SPUQ, projet de résolution : « Rapport d'une représentante d'un représentant professoral au Conseil d'administration »
9. Deloitte, États financiers du SPUQ (31 mars 2020)
10. SPUQ, Produits et charges budgétés et réalisés pour la période du 1^{er} avril 2019 au 31 mars 2020
11. SPUQ, Dons et appuis 2019-2020
12. SPUQ, projet de résolution : « Rapport des vérificateurs »
13. SPUQ, Produits et charges budgétés pour la période du 1^{er} avril 2020 au 31 mars 2021
14. SPUQ, projet de résolution : « Prévisions budgétaires 2020-2021 »
15. SPUQ, projet de résolution : « Nomination des vérificateurs pour l'exercice financier 2020-2021 »
16. SPUQ, Liste des candidatures reçues pour les élections au Comité exécutif et au Conseil exécutif
17. SPUQ, projet de résolution : « Situation de pandémie : Demandes du SPUQ au gouvernement du Québec »
18. SPUQ, projet de résolution : « Situation de pandémie : Demandes du SPUQ et réponses de la direction »

Annexe – **RAPPORT DU COMITÉ EXÉCUTIF**

La parole est donnée au président, Michel Lacroix

Le bilan des activités s'avère particulièrement difficile cette année, puisque l'avènement de la pandémie a, en quelques sortes, inauguré une nouvelle année universitaire, dans laquelle nous sommes et serons encore plongés plusieurs mois. Nous savons, par ailleurs, que c'est de la situation actuelle que vous voulez parler. Il en sera donc question en détail après le bilan et les autres points statutaires de l'assemblée.

Bilan annuel : outre les dossiers des relations de travail, dont les 1^{re} et 2^e vice-présidentes nous parleront, trois grands dossiers ont occupé les instances du SPUQ en 2019-2020. Mais, avant, rappelons que la rentrée de l'automne 2019 a été marquée par la grève du SEUQAM, lors de laquelle les directions de département et de programmes ont été très fortement sollicitées, pour une quatrième session de suite. La grève a toutefois eu un aspect positif, soit de consolider la fraternité existant entre les différents personnels.

Premier grand dossier : la question environnementale. D'abord, la journée de mobilisation du 27 septembre nous a valu la visite de la militante Greta Thunberg. Le 13 mars dernier, une journée thématique sur l'environnement avait été organisée de concert avec la FQPPU, où trois de nos collègues devaient prendre la parole. Cette journée a évidemment été annulée au déclenchement du confinement. Nous verrons avec la FQPPU comment la reprendre. Je souligne au passage le caractère bénéfique, pour les membres, de l'affiliation du SPUQ avec la FQPPU, d'une part, et avec la CSN, d'autre part : cela nous permet, entre autres, d'être rapidement au courant de ce qui se passe dans les autres universités ou au ministère de l'Éducation, d'entreprendre des démarches auprès du Ministère, ou de consolider des alliances avec d'autres syndicats. Le président souligne le travail de Max Roy, professeur au Département d'études littéraires, et de Jean-Marie Lafortune, professeur au Département de communication sociale et publique, dont leur important travail à la présidence de la Fédération en a fait l'instance qu'on connaît aujourd'hui.

Toujours dans le dossier environnement, nous avons découvert dans *Actualités UQAM* le plan d'action de l'UQAM en matière d'écoresponsabilité. Aux vues de certaines réactions, il semblerait que ce plan laisse plusieurs collègues insatisfaits. Le Comité exécutif n'a, pour l'instant, pas eu le temps d'en prendre connaissance. Dans le même article, on invitait les membres de la communauté universitaire à participer à la douzaine de comités sur le sujet de l'écoresponsabilité... on peut se demander si le contexte est favorable, mais nous invitons néanmoins toute personne intéressée à s'y joindre. Toutefois, nous aimerions que l'administration se souvienne du monopole de représentation des syndicats et associations : c'est au SPUQ de nommer les personnes représentant le corps professoral sur les différents comités, dans une préoccupation de favoriser les démarches collectives plutôt qu'individuelles.

Dans la foulée de l'enquête sur la qualité de vie au travail menée par les collègues du Département d'organisation et ressources humaines Henriette Bilodeau, Pascale Denis, Geneviève Hervieux et Angelo Soares, nous avons consacré à cette question un numéro du *SPUQ-Info*. Détresse psychologique, surcharge, dévalorisation de l'enseignement et des services à la collectivité, pression productiviste et quantitativiste en ce qui a trait à la recherche, autant d'objets de préoccupations à propos desquels nous avons entamé une réflexion en profondeur en vue de la prochaine négociation de la convention collective et qui sont devenus encore plus préoccupants depuis le 13 mars dernier, sollicitant quotidiennement notre réflexion et notre action.

Le troisième dossier majeur, celui de la formation à distance, est passé d'interrogations théoriques accompagnées de pratiques marginales à une modalité imposée par la santé publique, à l'UQAM comme dans la plupart des universités dans le monde. Il nous faudra parvenir, dans l'année qui vient, à prendre un peu de recul par rapport à l'enseignement en non-présentiel, que

nous aurons opéré dans l'urgence, afin de faire le bilan de l'expérience collective, et débattre entre nous des analyses des uns et des autres, ceci en tenant compte non seulement des aspects pédagogiques et matériels, néanmoins cruciaux, mais aussi des implications multiples des modalités d'enseignement et de travail, sur le plan de l'accessibilité aux études, de la vie universitaire, intellectuelle et démocratique. Quel type d'enseignement voulons-nous défendre, quel type d'universités, et sur la base de quelles conceptions?

En sommes, lorsqu'on regarde le bilan de l'année écoulée, on peut découvrir que la coupure du 13 mars n'a peut-être pas été aussi radicale qu'on pouvait le pressentir : d'une certaine manière, la coupure a exacerbé l'importance des dossiers dont nous discutons; la crise est révélatrice. Au plan politique, nous avons adopté, au Conseil exécutif de mardi dernier, une résolution d'appui au mouvement *Black lives matter* et aux luttes contre la discrimination systémique des personnes issues de nations autochtones. Nous avons trouvé pertinent de continuer de développer notre analyse par le biais du comité Équité, Diversité et Inclusion afin de proposer une résolution plus détaillée lors du prochain Conseil syndical afin d'aborder aussi bien les programmes que la diversité du corps professoral ou d'autres aspects de l'université. Il s'agirait aussi de tenir compte des résolutions qui seraient votées dans les assemblées départementales.

La parole est donnée à la 1^{re} vice-présidente, Henriette Bilodeau

Je souhaite rappeler que le rôle des 1^{re} et 2^e vice-présidences consiste à s'assurer de l'application de la convention collective des professeur.es et des maîtres de langue. Les 1^{re} et 2^e vice-présidentes sont impliquées dans plusieurs comités ad hoc, mais principalement dans les rencontres mensuelles du Comité des relations de travail (CRT). De plus, nous sommes là pour répondre aux différentes questions des professeur.es et des maîtres de langue sur la tâche et les différents éléments de la convention collective. Finalement, nous nous assurons de la défense et de l'accompagnement des professeur.es et de maîtres de langue lorsqu'ils et elles rencontrent des problèmes associés à leurs tâches ou ayant un impact sur leurs tâches.

L'année a été marquée par un bel événement, puisque nous avons signé une entente avec la direction concernant la convention collective des maîtres de langue. Un des gains significatifs de cette convention est l'obtention d'une clause sur la sécurité d'emploi comparable à celle qu'on retrouve dans la convention collective des professeur.es (auparavant, les maîtres de langue avaient la permanence, sans la sécurité d'emploi). Concernant la défense des droits, la pandémie a nécessité une dizaine de rencontres depuis le mois de mars. Ces rencontres ont toutes eu lieu à distance. Leur importance a été cruciale; il s'est agi de faire prendre conscience à la direction des conséquences de la pandémie sur le travail des professeur.es et maîtres de langue, et de l'impact sur nos membres de son exigence de poursuivre la prestation de travail en faisant fi du contexte. Nous avons, la 2^e vice-présidente, le conseiller juridique, Alain Brouillard, et moi-même, tenté, en CRT, de faire comprendre à la partie patronale que la pandémie et le surplus de tâches y étant associé affectaient la vie personnelle de nos membres. Nous avons exprimé de façon systématique les besoins des membres, tant au niveau du soutien pédagogique que de l'équipement informatique ou ergonomique, et l'importance de prévoir à plus long terme une façon d'assurer une prestation de travail qui n'affecte pas la santé des personnes, physique ou mentale. La réponse de la direction a été mitigée : des mesures ont été prises au « cas par cas » uniquement, et des situations nécessitant des aménagements ergonomiques, par exemple, déjà reconnues pour le travail effectué à l'UQAM, ont eu du mal à obtenir le même soutien pour le travail à distance. Maintenant que l'UQAM prévoit que les bureaux individuels seront accessibles, elle semble encore plus déterminée à n'envisager aucune aide pour l'installation à domicile, alors qu'il semble évident que tous et toutes ne pourront venir travailler sur place. On peut objecter, aussi, que l'éventuel retour à l'UQAM ne sera pas non plus synonyme de travail facilité : on n'a qu'à penser aux employé.es de soutien qui ne reviendront que partiellement dans les départements.

Au chapitre des griefs, treize ont été déposés en 2019-2020, dont un grief syndical, lequel concernait l'étanchéité des rapports entre le Bureau d'intervention et de prévention du harcèlement psychologique (BIPH) et le Service du personnel enseignant (SPE). Treize lettres d'entente ont aussi été signées avec la direction. De nombreuses questions individuelles ont été réglées au sujet du remboursement des UBR, de la propriété intellectuelle, des conditions de retour au travail à la suite d'un congé de maladie ou de parentalité, ou du versement de primes de directions qui tardaient. On a observé une augmentation du nombre de refus de remboursement de frais de voyage des professeur.es; il semble qu'il y ait incompréhension de la nature de la tâche de professeur.es, qui doivent se déplacer afin de poursuivre leurs travaux de recherche, d'en assurer la diffusion ou pour des activités réseautage : une nouvelle tendance au Service des finances consiste à arguer que ces déplacements constituent des avantages personnels et qu'ils ne sont pas essentiels à la tâche. Nous prévoyions défendre ce dossier au cours de l'année qui commence.

La parole est donnée à la 2^e vice-présidente, Geneviève Hervieux.

Avant tout, je souhaite remercier mes collègues du Comité exécutif, ainsi que le conseiller juridique, Alain Brouillard, pour leur accompagnement et leur expertise partagée tout au long de cette année, ainsi que Michel Laporte, qui, par l'ensemble de sa carrière, a contribué à l'essence du service à la collectivité.

Je vous présenterai la nature des dossiers qui ont occupé le SPUQ de manière très prenante.

Je rappelle que nous accompagnons les professeur.es ou maîtres de langue concerné.es par les politiques institutionnelles n° 16 (harcèlement sexuel) et n° 42 (harcèlement psychologique), soit parce qu'ils et elles veulent porter plainte en vertu de ces politiques, soit parce qu'ils et elles sont visé.es par des plaintes en vertu de ces politiques. Les plaintes proviennent parfois d'étudiant.es, mais on observe de plus en plus de plaintes visant les collègues entre eux, ce qui nous alarme. Le processus de traitement des plaintes est souvent long, ce qui accentue le caractère pénible de la situation pour les personnes qui doivent les vivre, mais aussi pour les départements touchés, car des tensions finissent par être ressenties.

La révision de la Politique n° 42 s'est achevée cette année, et je remercie Myriam Dubé, professeure à l'École de travail social et membre du Comité de révision de la politique, pour son travail et son leadership au sein de ce comité. Je rappelle que l'Assemblée générale avait voté, le 3 mai 2019, une résolution demandant l'indépendance du BIPH. On demandait que le BIPH n'ait de compte à rendre qu'au CA de l'UQAM afin qu'on soit assuré de l'impartialité et de l'intégrité du processus de traitement des plaintes; que l'étanchéité soit réelle entre le SPE et le BIPH. Malgré un consensus des membres du comité institutionnel de révision de la politique sur cette question, la direction en a décidé autrement.

Je rappelle qu'en janvier dernier, devant un taux de détresse psychologique des professeur.es et maîtres de langue frôlant 47,7 %, le SPUQ a relancé la direction de l'UQAM pour mettre en place un comité de Santé et sécurité au travail (SST). Les premières rencontres de ce comité paritaire ont coïncidé avec le début du confinement. Cette conjoncture nous est apparue favorable et cohérente avec l'objectif que nous voulions mettre de l'avant, soit celle d'une véritable identification à la source des risques pour la santé et la sécurité des membres, tant physique que psychologique. Le comité SST souhaite améliorer le dialogue avec l'administration, assurer une meilleure transmission et une meilleure circulation de l'information – élément crucial de l'esprit de la loi sur la SST –, et mettre en place une offre de formation sur la gestion et la prévention des risques.

Enfin, dans l'urgence sanitaire qui perdure depuis le 13 mars, il nous est apparu primordial de documenter l'impact des mesures de confinement, et, par extension, de la réorganisation du travail vers le télétravail et l'enseignement à distance, sur les composantes de la tâche professorale. Un sondage, réalisé par

Catherine Gosselin, secrétaire générale du SPUQ et professeure au Département d'éducation et formation spécialisées, et Marc Bigras, professeur au département de psychologie, a été acheminé à tous les membres du syndicat au cours du mois d'avril. 691 professeur.es et maîtres de langues y ont répondu, soit 59,9 % des personnes sondées, un taux de participation révélateur.

Ce sondage a démontré que le stress et la surcharge de travail provoqués par l'adaptation de notre travail à la pandémie nous affectent toutes et tous. Le stress extrême associé à la composante recherche et création touche 26 % des personnes sondées; 28 %, pour la composante enseignement. Par ailleurs, il s'avère que le télétravail touche très durement les professeur.es et maîtres de langues parents ou proches-aidants, lesquels se trouvent déchirés entre leurs obligations familiales et professionnelles. Bref, le temps manque à tous et toutes. En s'appuyant sur ces données et sur les commentaires recueillis dans ce sondage, il a été possible de formuler des demandes claires lors des réunions du Comité des relations de travail; il semble qu'elle se soient heurtées à une sorte d'indifférence.

Par ailleurs, conformément à nos valeurs de collégialité, un groupe Facebook du SPUQ visant l'entraide et le soutien entre les membres a été mis sur pied. Aussi, un projet impliquant les délégué.es syndicaux sera mis en place dans les mois à venir : les dialoguistes.